



# Intrépide de Pré en Pail

## Règlement Intérieur Saison 2021-2022

Documents à adresser au Secrétaire avant votre 1<sup>er</sup> entraînement ou 1<sup>ère</sup> compétition de la saison.

- Répondre au questionnaire santé sur le site de la fédération et fournir un certificat médical de moins de 3 mois indiquant la non contre-indication à la course à pied en compétition le cas échéant. Le certificat médical est demandé si le dernier certificat a été fourni il y a plus de 3 ans ou en cas de nouvelle licence ou en cas de problème de santé mis en évidence par le questionnaire
- Chèque à l'ordre de L'Intrépide de Pré en Pail

**COVID-19 : pour cette nouvelle saison, le PASS-sanitaire VALIDE sera exigé pour se rendre sur le stade et en salle de PPG lors des entraînements du club.**

**→ Pour les majeurs, dès le 1<sup>er</sup> septembre 2021**

**→ Pour les 12-17 ans, dès le 1<sup>er</sup> octobre 2021**

NB : Pour faciliter la gestion des PASS-sanitaire lors des entraînements, la fourniture d'un certificat de vaccination valide (injection des deux doses) ou le certificat de rétablissement de la COVID-19 lors du dossier d'inscription permettra de valider pour toute la saison votre accès aux entraînements. **Les personnes non-vaccinées ou non rétablies de la COVID-19 devront présenter un test PCR négatif de moins de 72h à chaque entraînement, ou ne pourront pas assister aux entraînements du club.**

### Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré

Tarifs 2021/2022		Frais d'adhésion
<b><u>Licence «Compétition» :</u></b>		
Minime :	2007 - 2008	80€
Cadet :	2005 - 2006	
Junior :	2003- 2004	
Espoir :	2000-2002	
Senior :	1988-1999	
Master :	1987 et avant	
<b><u>Licence «Athlé Running» :</u></b>		
LOISIR	Junior à master : 2004 et avant	45€
Dirigeant	(pas de compétition)	38€

### **Licence «Compétition» :**

Licence complète FFA : permet d'accéder aux entraînements et à toutes les compétitions officielles FFA.

### **Licence «Athlé Running» :**

Licence pour les majeurs, elle permet d'accéder aux entraînements et de s'inscrire aux compétitions hors stade sans présentation de certificat médical de moins de 3 mois. Elle exclut toutes participations aux championnats officiels FFA (régionaux et nationaux).

**REMISE exceptionnelle COVID-19 :** Suite à la crise sanitaire COVID-19 impactant fortement la saison passée, une remise de 33% sur le tarif des licences est effectuée par le club pour chaque athlète renouvelant sa licence. Avec cette remise, le prix de la licence « Compétition » est de 54€, le prix de la licence « Athlé Running » est de 30€, et le prix de la licence « dirigeant » est de 25€.

# ENTRAINEMENTS – HORAIRES – LIEUX

Reprise Début Septembre

Jour	Catégories	Horaires	Lieu	Entraîneurs
Samedi de septembre à juin	Minime à Master	10h00 à 11h30	Stade de Pré-en-Pail	Remi Cornu
Mardi de septembre à mai	Minime à Master	19H30 à 21h	Stade de Pré-en-Pail	Remi Cornu
Septembre à mai	Minime à Master	L'Intrépide de Pré-en-Pail dispose de son propre local. Il est situé au camping. Pour faire de la PPG		

Des séances supplémentaires peuvent être également organisées.

Elles sont indiquées dans les commentaires sur le site.

**Il est demandé d'arriver 1/4 heure avant le début de l'entraînement et de ne pas récupérer les enfants en retard, ce qui oblige les entraîneurs à rester sur place.**

**En raison du nombre limité d'entraîneur, les entraînements du mardi soir auront lieu une semaine sur deux. Le club n'est pas responsable des athlètes venant s'entraîner sans la présence de l'entraîneur. Pour les athlètes mineurs, il convient donc aux parents déposant l'athlète de s'assurer de la présence de l'entraîneur et par conséquent du déroulé de l'entraînement sous la responsabilité du club. Les dates des entraînements du club seront déterminées à l'avance par l'entraîneur.**

## Maillot du Club

Lorsqu'un nouvel athlète rejoint le club, un maillot du club lui est fourni gratuitement. Lorsque vous quitterez le club, vous devez rendre ce maillot au club.

## Transport pour les compétitions

Vous serez sollicités en cours de saison pour le transport de vos enfants Elles sont indiquées dans les commentaires sur le site.

## Achat et stage

Pour toute commande de vêtements, pour les participations aux stages départementaux, pour la prise de licence, le règlement devra être effectué en amont.

## Crise sanitaire COVID-19

Le club mettra en place les mesures en vigueur pour lutter contre la propagation du COVID-19. Pour cela, il est à noter différents points nouveaux :

- Le port du masque est recommandé lors de votre arrivée à l'entraînement.
- Le port du masque est obligatoire pour les personnes accompagnantes dès lors que les athlètes sont à proximité.
- En cas de symptômes pouvant s'apparenter au COVID-19, il est interdit de venir à l'entraînement.
- Toutes les règles liées à la crise sanitaire sont à appliquer pour le bien de tous et nous comptons sur votre bienveillance pour leur application
- La vérification du pass-sanitaire pour participer aux entraînements au stade ou à la PPG.